



**BANQUES ET  
ASSURANCES**

**Section CMN**

# Actualités au CMN

**Il faut les remettre au boulot !**

## **Drôle de titre pour une communication de représentants syndicaux ?**

### **Voici un éclairage :**

Lors de la réunion du CE de mars, à l'issue de la présentation sur l'activité de notre fédération, le représentant du SNB a évoqué que la moitié des caisses était dans les chiffres, l'autre non. Il ajoute, c'est la même chose pour les collaborateurs, il y a là un début de solution (Cf. PV du CE).

N'y aurait-il qu'une moitié de collaborateurs qui travaille ? Les autres sont-ils oisifs ? Avec une telle perche tendue, le directeur général jubile ! Dans un premier temps sa réponse est diplomatique, soulignant qu'il s'agit d'un passage, qu'il faut aider ces collaborateurs à repartir. Puis à un autre moment, il revient sur cette affirmation et lâche : "il faut les remettre au boulot". La direction ignore certainement les difficultés pour atteindre les objectifs, les conditions de travail, elle interprète ceux qui ne sont pas en réussite uniquement par un manque de travail.

A croire que l'enquête JEM qui avait souligné un manque de reconnaissance du travail des salariés n'a servi à rien d'autre qu'élaborer un plan de communication de la direction mais que le fond n'a pas évolué ? Déploiement d'opérations de séduction, mais derrière le masque nous percevons la réelle pensée.

## **Sujet d'actualité qui intéresse chacun: les augmentations individuelles**

Pour notre DRH, l'augmentation générale négociée par les organisations syndicales du groupe est trop élevée, surtout avec l'application d'un plancher pour les salaires les plus bas,

Rappelons que cette augmentation est de 1% avec un plancher de 350 €.

Pour la Cfdt, si un nombre important de collaborateurs est concerné par ce plancher, c'est qu'il y a un trop grand nombre d'embauches au salaire minimum de la grille !



Le compte rendu des augmentations individuelles révèle que 50 personnes ont été bénéficiaires sur 620 collaborateurs. Heureusement que nous avons tous bénéficié de l'augmentation générale, sinon beaucoup d'entre nous n'auraient pu avoir un pouvoir d'achat maintenu.

Pour tous ceux auxquels la direction ne veut pas accorder d'augmentation ou qui sont au plafond de leur qualification, 46 personnes ont été gratifiées d'une prime pour récompenser un service rendu. Il faut quand même reconnaître la somme considérable attribuée pour calmer les esprits qui varie de 200 à 1800 € pour une situation. Ces primes ne sont pas pérennes et tendent à se substituer aux augmentations, ce que nous ne partageons pas.



**Nous rappelons une nouvelle fois les conditions de travail et de service aux sociétaires qui sont de plus en plus difficiles:**

**Combien d'absences non remplacées, suppression de postes dès que la direction détecte une opportunité, déshabiller un point de vente pour en renforcer un autre les objectifs non appropriés pour notre fédération ?**

**Beaucoup de collaborateurs ou managers peinent au quotidien, attention que ces conditions ne génèrent pas une souffrance au travail.**

Certains penseront qu'il s'agit de propos de représentants syndicaux qui ne voient que le verre à moitié vide sans considérer les améliorations spectaculaires que va nous apporter l'enquête JEM.

Reconnaissons au moins deux décisions qui nous paraissent favorables:

Le directeur général reçoit maintenant les directeurs de caisses locales par petits groupes. Qu'un directeur général échange avec ses cadres est à notre avis la moindre des choses mais jusque-là ce n'était pas pratiqué.

Chers collègues, rassurez-vous les conférences de direction seront décentralisées dans des caisses. Vous bénéficierez d'un petit déjeuner, puis du déjeuner en compagnie de l'encadrement de notre fédération. Voilà une bonne nouvelle qui vous permettra de vous exprimer, booster les équipes et leur redonner le moral et l'envie.

### **Les négociations en cours :**

**NAO: les représentants Cfdt ne signeront pas un accord dans notre fédération vide de substance.**

**Une note positive pour terminer : nous pourrions aboutir à un accord sur le handicap qui arrive en voie finale.**



**Section Cfdt CMN  
Délégués syndicaux  
Philippe DURDEK, Pascal HEUZE**

